

Programme « lutter ensemble pour les droits de tous au Burkina Faso » (2017-2021)

Evaluation finale du programme DGD « lutter ensemble pour les droits de tous au Burkina Faso » (2017-2021) de Solidagro

Version finale

Expert évaluateur

Adama COULIBALY, Economiste du Développement, analyste financier

Téléphone : +226 76 12 12 83 / +226 70 05 02 02

E-mail : couldamas@gmail.com

Assistant évaluateur :

OUATTARA Sié Dyédyma, Economiste Agricole et de l'environnement

2022

Table des matières

Sigles et abréviations.....	4
Note de synthèse.....	5
RECOMMANDATIONS.....	7
1. INTRODUCTION.....	8
1.1 <i>But de l'évaluation</i>	8
1.2 <i>Champ d'action et méthodologie</i>	8
1.4 <i>Structure du rapport d'évaluation</i>	10
2. ANALYSE DES RESULTATS.....	10
2.1 Pertinence.....	10
2.2 La cohérence.....	11
2.2.1 Cohérence du programme avec les documents majeurs de Sécurité alimentaire du Burkina Faso.....	11
2.2.2 Cohérence du programme au regard des ODD.....	11
2.3 Efficacité.....	12
2.3.1 Au niveau de la réalisation des activités du programme.....	12
2.3.2 Au niveau de l'atteinte des résultats et de l'objectif du projet.	13
2.3.3 Au niveau de la communication sur le programme.....	15
2.3.4 Au niveau de la collaboration avec les parties prenantes.....	15
2.3.5 Au niveau du suivi-évaluation et de la coordination.....	15
2.3.6 Appréciation de l'efficacité globale.....	16
2.4 Efficience.....	16
2.4.1 Au niveau du respect du planning d'exécution.....	16
2.4.2. Appréciation de l'efficience globale.....	17
2.5 La prise en compte du genre dans le cadre du programme.....	18
2.5.1 Prise en compte de la dimension genre.....	18
2.5.2 Participation des femmes aux activités du programme.....	19
2.5.3 Changements significatifs grâce au programme dans la position de la femme.....	19
2.5 Impact / effet immédiats.....	20
2.5.1 appréciation des effets du programme par les parties prenantes.....	20

2.5.2	Impacts / effets socio-économiques sur les populations de base	21
2.5.2	Impacts / effets en termes de participation citoyenne des populations de base à la gouvernance locale	21
2.5.2	Impacts / effets en termes d'adoption des techniques agroécologiques et de rendements agricoles	22
2.6	Pérennité	23
2.6.1	Durabilité des résultats du projet	23
2.6.2	Facteurs favorables à la durabilité	24
2.6.3	Facteurs défavorables à la durabilité	25
3.	CONSTRAINTES DE PERFORMANCE	26
3.1	Contraintes institutionnelles	26
3.2	Contraintes opérationnelles	26
3.3	Autres contraintes	26
4.	POINTS FORTS DU PROGRAMME	27
5.	RECOMMANDATIONS	27
5.1.	A l'endroit des Ministères de l'agriculture et de l'environnement	27
5.2.	A l'endroit des bénéficiaires	27
5.3.	A l'endroit de AMUS, APEDR, ASK, PAG LA YIRI et APAD	27
5.4.	A l'endroit de Solidagro	28
7.	CONCLUSION GENERALE	28
8.	annexes	30
8.1	Annexe 1 : quelques images	30
8.2	Annexe 2 : Termes de référence de l'évaluation finale	33
8.3	Annexe 3 : Quelques caractéristiques de l'échantillon	34
8.4	Annexe 4 : Autres tableaux d'analyse	35
8.5	Annexe 5 : Liste des OCB interviewées	41
8.6	Annexe 6 : Liste des documents révisés	43
8.7	Annexe 7 : Questionnaire utilisé et résumé des résultats	43

Sigles et abréviations

AMUS : Association les Mains Unies du Sahel

APAD : Association pour la Promotion de l'Agriculture Durable ;

APEDR : Association pour la Protection de l'Environnement et le Développement Rural ;

ASK : Association Song Koaadba ;

CEDAO : Commission Economique des Etats de l'Afrique de L'Ouest ;

EA : Effet Attendu ;

ODD : Objectifs de Développement Durable ;

OCB : Organisation Communautaire de Base

ONG : Organisation Non Gouvernementale ;

PACE : Politique Commune d'Amélioration de l'Environnement ;

PCD : Plan Communal de Développement ;

PNDES : Plan National de Développement Economique et Social ;

ToC : Théorie du Changement ;

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;

Note de synthèse

Notation de l'évaluation

1.Évaluation des résultats	Notation	2.Impact	Notation	3.Durabilité	Notation
Cohérence	Très satisfaisant	Appréciation des effets du programme par les parties prenantes	Très satisfaisant	Caractère stratégique de la sécurité alimentaire	Très satisfaisant
		Effets socio-économiques sur les populations de base		-Socio économie ;	
Pertinence	Très satisfaisant	Effets en termes de participation citoyenne des populations de base à la gouvernance locale		-Stratégie du projet ;	
Efficacité	Excellent	Effets en termes d'adoption des techniques agroécologiques et de rendements agricoles		- Sociopolitique ;	Très satisfaisant
Efficience	Satisfaisant	Effets en termes sécurité et diversité alimentaires des ménages		Appropriation du projet par les services techniques étatiques ;	
				La sécurité foncière	
		Effets l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, eaux, hygiène et assainissement).		La masse de personnes formées	
		Effets en termes d'institutionnalisation des OCB.			
Résultat global du projet	Très satisfaisant	Impact Global	Très Satisfaisant	Durabilité globale	Satisfaisante

Résumé de la performance, des conclusions, recommandations et leçons

Performance du projet

La performance est appréciée en considérant les angles d'analyse ci-dessous :

La cohérence

Il existe une très bonne cohérence entre les objectifs et les résultats du projet. Une grande partie des indicateurs répondent aux critères d'un bon indicateurs. Aussi les objectifs du projet sont en cohérence avec des documents majeurs du Burkina Faso, de la sous-région en matière de sécurité alimentaire et avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

La pertinence

Le projet est crédité d'une très bonne pertinence en lien avec les priorités et les besoins des populations bénéficiaires. Les partenaires de mise en œuvre du programme au Burkina Faso ont été mis à contribution dans la conduite du programme (élaboration de l'arbre à problème et de l'arbre à solution, la zone d'intervention, la planification des activités et le ciblage des bénéficiaires). Les documents d'orientation au niveau local (PCD) ont servi de base aux partenaires à l'identification des priorités des communautés.

Par ailleurs, les capacités des organisations bénéficiaires ont été également analysées par les partenaires de mise en œuvre pour identifier les besoins de renforcement de compétences.

L'efficacité

On retiendra que l'atteinte des résultats et de l'objectif du projet est très satisfaisante en raison de plusieurs facteurs internes favorables qui ont influencé positivement l'exécution du projet. On en conclut que globalement la performance dans l'exécution du projet est jugée excellente.

L'efficience

A ce niveau, la non disponibilité d'informations financières désagrégées, n'a pas permis d'apprécier certains indicateurs relatifs à l'efficience du programme.

A côté de cette indisponibilité, il existe des motifs de satisfaction : **le respect du planning d'exécution** est très raisonnable. Au regard des indicateurs d'efficience évalués, nous notons une efficience moyenne dans la mise en œuvre.

Impact

La mise en œuvre du programme a positivement impacté la vie des communautés sur le plan :

- socio-économiques
- de la participation citoyenne des populations de base à la gouvernance locale
- de l'adoption des techniques agroécologiques et de l'augmentation des rendements agricoles
- de la sécurité et diversité alimentaires des ménages
- de l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, eaux, hygiène et assainissement).
- De l'institutionnalisation des OCB

Durabilité

A ce niveau, il existe de réels motifs d'espoir pour une pérennité des effets du programme au Burkina Faso : le caractère stratégique de la sécurité alimentaire, les facteurs socioéconomiques et la stratégie du projet (*renforcement de compétences organisationnelles, techniques, institutionnelles des OCB*) sont autant de facteurs favorables à la durabilité des effets du programme.

Nonobstant ces facteurs favorables, l'instabilité sociopolitique au Burkina Faso, la faible appropriation du projet par certaines parties prenantes, représentent des dangers pour la longévité des effets du projet.

Lors des entretiens réalisés par la mission d'évaluation, l'engagement de la grande majorité des répondants à œuvrer pour la durabilité des effets du projet demeure une source d'espoir.

Conclusions, recommandations et leçons

Conclusion

La mission d'évaluation a ressenti un engouement de l'ensemble des acteurs et une certaine motivation palpable pour les principes agroécologiques des services étatiques, des bénéficiaires directs, de SOLIDAGRO et ses partenaires de mise en œuvre. Il est certain que cette motivation a été un des facteurs importants de réussite du projet quant à l'atteinte de son objectif global.

Au terme des cinq années d'exécution du **programme « lutter ensemble pour les droits de tous au Burkina Faso »** dans les communes de Nadiala, Yako, Modgtédo, Zabré et Réo les conditions de vie des bénéficiaires se sont améliorées

Recommandations

RECOMMANDATIONS

A l'endroit des Ministères de l'agriculture et de l'environnement

- Elaborer et mettre en œuvre de politiques agricoles basées sur les principes agroécologiques ;
- Sensibiliser les populations sur les conséquences de l'utilisation des intrants chimiques dans l'agriculture ;

A l'endroit des bénéficiaires

- Dynamiser le fonctionnement des OCB de manière à pérenniser les acquis ;
- S'impliquer et assumer leur rôle dans la planification et le suivi des plans et programmes de développement locaux ;

A l'endroit de AMUS, APDR, ASK, PAAG LA YIRI et APAD

- Renforcer les équipes projets avec un assistant en suivi évaluation et apprentissage ;
- Mettre en place un dispositif de suivi évaluation dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et projets de développement ;

A l'endroit de SOLIDAGRO

- Etendre les activités du programme dans les autres communes des provinces voir des régions pour un meilleur ancrage des principes de l'agroécologie au Burkina Faso ;
- Consolider le système de pilotage avec une adaptabilité aux besoins nouveaux des bénéficiaires ;
- Poursuivre les efforts via le bureau pays (Burkina Faso & Mali) pour définir une stratégie de communication dans le but d'améliorer sa visibilité institutionnelle et les programmes mis en œuvre.

1. INTRODUCTION

1.1 But de l'évaluation

Le but de la présente évaluation est de :

- évaluer la performance globale par rapport aux objectifs tels que définis dans le document projet et d'autres documents connexes ;
- évaluer la pertinence du projet par rapport aux priorités nationales, ainsi que les objectifs stratégiques de Solidagro ;
- évaluer l'efficacité et l'efficacités du projet ;
- procéder à l'analyse critique des mesures de mise en œuvre et de gestion du projet ;
- évaluer la durabilité des interventions du projet et considérer l'impact du projet ; et,
- documenter les leçons apprises et les meilleures pratiques relatives à la conception, à la mise en œuvre et à la gestion du projet, qui pourraient être utiles à d'autres projets dans le pays et ailleurs dans le monde.

1.2 Champ d'action et méthodologie

1.2.1 Champ d'action

L'évaluation porte sur toute la durée de mise en œuvre du projet (2017-2021) et sur toutes les actions réalisées par le projet ou avec l'appui du projet quel que soit l'organisme de financement.

1.2.2 Méthodologie

La méthode d'évaluation utilisée peut être résumée comme suit :

1.2.2.1 Réunion de briefing

Elle a donné l'occasion au consultant d'exposer sa démarche de réalisation de l'évaluation, au Représentant Pays de Solidagro et par ailleurs coordonnateur du projet d'apporter des informations complémentaires sur les réalités du terrain afin de permettre une meilleure planification de la visite des sites et des entretiens avec les OCB, les services techniques déconcentrés et les partenaires de mise en œuvre. Le personnel de Solidagro en Belgique a également posé quelques questions de précision aux consultants.

1.2.2.2 Revue documentaire

Afin de connaître le projet et son contexte d'évolution, son déroulement, ses résultats, etc., le consultant a procédé à une revue documentaire. Celle-ci a porté sur le document de projet, les rapports trimestriels et annuels, les rapports de formation, les documents d'orientation globale des documents de référence de Solidagro, etc.

1.2.2.3 Échantillonnage

Sur la base des informations fournies lors de la réunion de briefing et de la revue documentaire, le consultant a réalisé un échantillonnage des sites à visiter, des OCB, des services techniques et des partenaires de mise en œuvre à rencontrer. Sur les cinq (05) communes d'intervention du projet, le consultant a retenu quatre (04) communes (voir détail de l'échantillonnage en annexes).

1.2.2.4 Élaboration du calendrier détaillé des entretiens

Toujours sur la base des informations recueillies grâce à la revue documentaire et à la réunion de briefing, et en fonction de l'échantillonnage réalisé, la mission a élaboré un calendrier détaillé des entretiens aussi bien dans les communes d'intervention que dans les sièges des partenaires de mise en œuvre afin de permettre d'informer les acteurs concernés et de prendre les rendez-vous nécessaires.

1.2.2.5 Réalisation des entretiens et des enquêtes

Des entretiens ont eu lieu avec les services techniques et les partenaires de mise en œuvre concernés et dans les communes, les membres des OCB dans les sites. Les entretiens avec les acteurs précités visaient à connaître les actions du projet dont ils ont bénéficié ainsi que la qualité de ces actions, leur appréciation de l'impact du projet sur leur structure en termes de renforcement de capacités, leur appréciation des forces et faiblesses du projet, etc. Ces entretiens se sont réalisés sous forme de collecte en ligne avec l'application **Kobo Collecte**, sur la base de guides d'entretiens et de questionnaires d'enquête spécifiques selon les acteurs concernés.

En plus des entretiens groupés avec les membres des OCB ayant bénéficié de formations réalisées par le projet, des enquêtes individuelles ont été réalisées auprès des agents des services techniques et des équipes projet des partenaires de mise en œuvre, et auprès de la coordination du programme dans les locaux de Solidagro. Ces enquêtes ont été conduites sur la base de trois questionnaires d'enquête dont une pour les agents des services techniques et des équipes projet et une pour les membres des OCB. Ces enquêtes visaient principalement à appréhender l'efficacité des formations et l'utilisation qui en est faite.

1.2.2.6 Élaboration des rapports

A l'issue des enquêtes, la mission a pris le temps de dépouiller tous les entretiens et enquêtes réalisés afin de disposer de données complètes pour rédiger un rapport complet provisoire puis un rapport final.

1.3 Difficultés rencontrées et limites de l'étude

1.3.1 Difficultés rencontrées

De manière générale, la mission n'a pas rencontré de grandes difficultés ayant entravé son déroulement ; néanmoins, elle a été confrontée à la faible disponibilité des agents des services techniques et des mairies impliqués dans le cadre du projet. Cette difficulté a limité la taille de l'échantillon des personnes enquêtées individuellement.

1.3.2 Limites de l'étude

Certaines données d'enquête comme par exemple le niveau de maîtrise des connaissances acquises sont fondées uniquement sur les déclarations des enquêtés et non sur un test. Aussi, elles peuvent comporter des biais, ce qui ne permet pas de tirer des conclusions définitives sur certaines analyses.

1.4 Structure du rapport d'évaluation

Le rapport d'évaluation est structuré de la manière suivante :

- Note de synthèse
- Introduction
- Constats et analyses
- Conclusions leçons apprises et recommandations.

2. ANALYSE DES RESULTATS

2.1 Pertinence

Le projet est crédité d'une bonne pertinence en lien avec les priorités et les besoins des populations bénéficiaires. Les partenaires de mise en œuvre du programme au Burkina Faso ont été mis à contribution dans la conduite du programme (élaboration de l'arbre à problème et de l'arbre à solution, la zone d'intervention, la planification des activités et le ciblage des bénéficiaires). Les documents d'orientation au niveau local (PCD) ont servi de base aux partenaires à l'identification des priorités des communautés. Les capacités des organisations bénéficiaires ont été également analysées par les partenaires de mise en œuvre pour identifier les besoins de renforcement de compétences.

Les actions des partenaires de mise en œuvre ont contribué significativement à réaliser les changements voulus par les populations en termes d'hygiène et assainissement, d'amélioration de leur sécurité alimentaire et leurs revenus, surtout ceux des femmes.

En effet, les sensibilisations faites à l'endroit des bénéficiaires sur l'hygiène et l'assainissement ont permis de réduire le péril fécal,

améliorer l'hygiène corporelle et l'assainissement du cadre de vie. La porte-parole de la Coopérative Relwendé de Guim disait lors des interviews « ... en termes d'hygiène, d'assainissement, de production agricole, le péril fécal a diminué avec les subventions que nous avons reçues (les vieux habits ont disparu, les eaux sales ont disparus, les jets des selles des enfants dans les WC (toilettes) sont effectifs maintenant, or avant on les j'étais derrière les concessions), le nettoyage permanent de la cour et des maisons d'habitation ».

Les formations reçues sur les itinéraires techniques de production agroécologique, ont permis d'améliorer les rendements agricoles, la sécurité alimentaire et les revenus des femmes. C'est ce que nous a confié la présidente de Coopérative Songtaaba de Kaoncé en ces termes, « nos revenus ont triplés avec la production maraîchère et nous n'avons plus besoin des hommes pour la popote (frais d'achat de condiments pour la sauce) ».

La construction des infrastructures hydrauliques et les aménagements de périmètres maraichers au profit de certaines OCB ont permis de produire aussi bien en saison pluvieuse qu'en saison sèche, augmentant ainsi les rendements maraichers et donc des revenus.

Les changements dans le contexte politique et sécuritaire du Burkina Faso, ont bien existé, car depuis 2015, le pays a subi de très nombreuses attaques terroristes avec plus de 1.500.000 personnes déplacées internes. Toutefois, cela n'a pas influencé négativement la pertinence du programme car les zones de travail de Solidagro et ses partenaires n'ont pas été touchées. Au contraire, les ménages qui ont reçu des parents déplacés internes ont dit que c'est parce qu'ils ont adoptés des pratiques agroécologiques qu'ils ont pu accorder des lopins de terres à leurs parents qui sont venus, car leurs rendements sont plus élevés, donc ils peuvent réduire leurs superficies.

2.2 La cohérence

Il s'agit ici de faire un rapprochement entre les problèmes abordés par le projet et les préoccupations du Burkina Faso au niveau national et au niveau du secteur de l'agriculture. Les principales préoccupations nationales sont contenues dans le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES 2) et dans des documents de planification sectorielle des ministères en charge de l'agriculture et de l'environnement.

2.2.1 Cohérence du programme avec les documents majeurs de Sécurité alimentaire du Burkina Faso

a. Cohérence du projet au regard du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES 2)

Pour illustrer cette cohérence, nous relevons ci-dessous le contenu des objectifs du PNDES 2 :

- **L'Objectif Stratégique 4.1** du PNDES 2 est intitulé comme suit : « **Développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché.** » et les Effets Attendus (EA) de cet **Objectif Stratégique 4.1** sont intitulés, « **EA 4.1.1 : Le secteur primaire contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi décent, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et est respectueux des principes de développement durable** » et « **EA 4.1.2 : La résilience des ménages agro-sylvo-pastoraux, fauniques et halieutiques aux aléas climatiques est renforcée** ».

On peut donc dire que l'objectif de développement du projet s'inscrit bien dans les Objectifs Stratégiques 4.1 du PNDES 2.

- Le programme s'aligne également sur les trois axes stratégiques de la Politique Sectorielle, « Environnement, Eau et Assainissement » à savoir : (i) Axe 1 : Gestion durable de l'environnement ; (ii) Axe 2 : Mobilisation et gestion des ressources en eau ; (iii) Axe 3 : Assainissement et amélioration du cadre de vie.

b. Cohérence du programme au niveau régional

Il s'inscrit en droite ligne de la politique environnementale de la CEDEAO (2008), la politique commune d'amélioration de l'environnement (PCEA) de l'UEMOA (2008), et les déclarations et conventions africaines signées ou ratifiées par le Burkina Faso.

2.2.2 Cohérence du programme au regard des ODD

L'objectif 2 des ODD est : « **Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable** » cadre avec l'objectif de développement du **programme « lutter ensemble pour les droits de tous au Burkina Faso »**.

En considérant, les objectifs du programme et aux regards des documents ci-dessus libellés, on peut dire que le projet est cohérent.

Sa cohérence est perçue aussi à travers la promotion des techniques et pratiques agroécologiques car depuis 2020, le Burkina Faso a créé au sein de son ministère en charge de l'agriculture un département spécifique dédié à l'agroécologie. Cela a conduit à l'élaboration d'une stratégie nationale d'agroécologie qui certes n'est pas encore finalisée, mais devrait être validée au cours de l'année 2022.

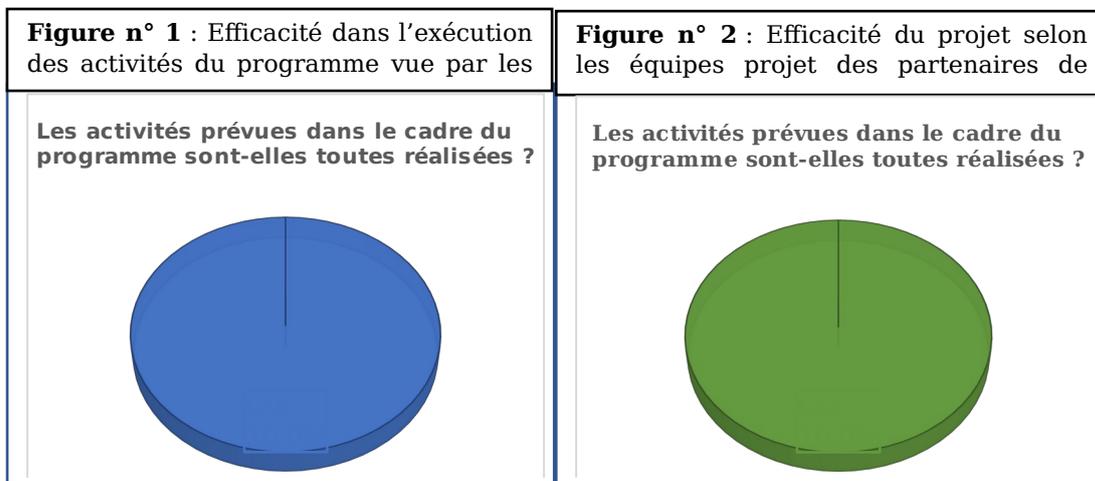
2.3 Efficacité

On examinera dans un premier temps l'atteinte des résultats attendus et dans un second temps l'atteinte de l'objectif du projet. Pour le détail de l'estimation des taux d'atteinte des résultats, se référer aux tableaux n°1 et n°2 de l'annexe 4.

En résumé, l'estimation des taux de réalisation des résultats a été effectuée comme suit :

1. pour simplifier le calcul, on a considéré que tous les résultats ont le même poids ;
2. pour chaque indicateur prévu dans le document de projet, nous avons estimé son taux de réalisation en faisant une comparaison entre ce qui était prévu et ce qui a été effectivement réalisé. Par exemple si l'on considère l'indicateur suivant : 30 entités ont mis en œuvre les changements recommandés. On a actuellement 18 entités qui ont mis en œuvre les changements recommandés ; on va faire alors $(18/30) * 100 = 60\%$. Ce chiffre représente le taux de réalisation de l'indicateur considéré.
3. pour obtenir le taux de réalisation d'un résultat donné, on a fait la moyenne arithmétique des taux d'atteinte des indicateurs dudit résultat.

2.3.1 Au niveau de la réalisation des activités du programme



Source : Données d'enquête du consultant

Les données collectées sur le terrain indiquent que les bénéficiaires ainsi que les acteurs ayant déployés ces actions sont satisfaits quant au niveau de réalisation des activités prévues. Du fait que l'appréciation aussi faite par les acteurs sur la pertinence, il devient évident que les actions ont été de bonne qualité dans leur mise en œuvre car cela a permis de réaliser les changements souhaités par les acteurs, donc par le programme.

De ces deux graphiques, on note que les bénéficiaires et les équipes projets des partenaires de mise en œuvre ont été impliqués dans la

planification, la réalisation et le suivi des activités du programme. L'implication des bénéficiaires dans la planification et le suivi des activités du programme est un atout essentiel pour la durabilité des effets du programme.

2.3.2 Au niveau de l'atteinte des résultats et de l'objectif du projet

Le deuxième élément qui permet d'apprécier l'efficacité d'un projet est la réalisation de ses résultats et de ses objectifs.

Tableau 1 : taux de réalisation des résultats du projet

Résultats	Résultat 1	Résultat 2	Résultat 3	Moyenne
Taux de réalisation	120%	102,5%	97,1%	106,5%

Source : Equipe de la mission d'évaluation à partir de la documentation du programme et des entretiens.

La moyenne des taux d'atteinte des résultats (107,1%) représente le taux d'atteinte de l'objectif du projet. Il est très satisfaisant puisqu'il se situe au-dessus de 100%. Plusieurs facteurs ont impacté positivement sur le taux d'atteinte des résultats et de l'objectif du programme. On notera que le taux d'atteinte de l'objectif du programme a été tiré vers le haut par les résultats 1 et 2 qui ont enregistré les plus forts taux d'atteinte.

Ainsi pour le résultat 1 « *Les (réseaux des) OCB participent à la vie publique de leur localité et sont des acteurs influents du développement local* », le taux pondéré de réalisation est de 120%. Il est surtout tiré vers le haut par le taux d'OCB impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre des PDC qui est de 170%. Ce fort taux de réalisation est lié principalement aux efforts conjugués des partenaires de mise en œuvre et le bureau pays de Solidagro au Burkina Faso. En effet, derrière de bon taux de réalisation global de l'indicateur, le programme n'a pas atteint le niveau de mise en réseau des OCB qu'il avait souhaité réaliser. Mais cela a été une stratégie voulue par les acteurs du programme pour s'assurer de garder leurs OCB appuyées dans la vision de l'agroécologie.

Au niveau du résultat 2 « *Les OCB dynamiques, démocratiques et équitables rendent service à tous leurs membres (H et F)* », le taux pondéré de réalisation des indicateurs est très satisfaisant (102%). Ce résultat peut être imputable aux efforts de Solidago et ses partenaires mais surtout à la volonté des bénéficiaires de prendre leur développement en main.

Le résultat 3 « *Les membres des OCB (H et F) ont augmenté leur sécurité alimentaire sur la base d'un modèle d'agriculture agroécologique et*

l'accès aux marchés locaux », quant à lui donne un taux de réalisation de 97%. Ce taux de réalisation quoique très satisfaisant connaît quelques limites concernant dans la réalisation de l'indicateur en lien avec l'élevage dont le début de mise en œuvre a tardé car Solidagro et ses partenaires opérationnels cherchaient une stratégie qui allait permettre de promouvoir exclusivement la volaille locale. Aussi, l'élevage des caprins n'a pas véritablement marché, car les femmes n'ont pas été capables de maintenir les animaux en vie et de partager les petits qui sont nés dans leurs élevages respectifs avec d'autres femmes pour diffuser l'activité chez d'autres femmes. Cela doit être mis dans les leçons apprises pour permettre de revoir la stratégie de mise en œuvre de cette activité qui semblerait être mieux adaptée aux hommes. Par contre les réalisations en termes de transformation et d'augmentation des rendements agricoles ont eu un effet positif sur ce très beau taux atteint de 97,1%.

Enfin, le **taux global pondéré de réalisation des résultats du programme est de 106%. Cet excellent résultat est principalement à mettre à l'actif de l'équipe de Solidagro, à celles des partenaires opérationnels qui ont consentis d'énormes efforts dans les formations et sensibilisations des acteurs impliqués dans la réalisation du programme.**

La stratégie de Solidagro qui consiste à renforcer ses partenaires qui vont à leur tour former in situ les communautés a été très déterminante dans la réussite du programme. Les populations l'ont souligné plusieurs fois pour faire ressortir les atouts liés à la formation de tous les membres de l'OCB.

Autres facteurs qui expliquent les bons taux d'atteinte des résultats et de l'objectif du programme sont :

- La pertinence du programme pour les bénéficiaires : le programme répond à des préoccupations réelles et cruciales pour les communautés, ce qui a créé un très fort engouement des bénéficiaires pour le programme qui répond parfaitement à leur besoin ;
- La flexibilité de Solidagro et du partenaire financier du programme à prendre en compte les situations nouvelles et les suggestions pertinentes des acteurs de mise en œuvre. Cela a permis de faire des replanifications chaque année pour tenir compte des contraintes rencontrées et aller vers les actions qui tendent à mieux réaliser les changements attendus ;

- L'engagement permanent du Bureau Pays de Solidagro auprès des OCB et des partenaires de mise en œuvre ;
- La motivation et les efforts consentis par les équipes projets (Chargé de projet) des partenaires de mise en œuvre.

La performance dans l'exécution du programme est jugée excellente en raison des facteurs mentionnés ci-dessus.

Au total, on retiendra que l'atteinte des résultats et de l'objectif du programme est très satisfaisante en raison de plusieurs facteurs internes favorables relevés ci-haut qui ont influencé positivement l'exécution du projet.

2.3.3 Au niveau de la communication sur le programme

Les entretiens réalisés par l'équipe de la mission d'évaluation témoignent bien que l'effort réalisé a été assez important sur le plan de la sensibilisation. C'est d'ailleurs ce qui a été reconnu par tous les acteurs rencontrés par la mission.

2.3.4 Au niveau de la collaboration avec les parties prenantes

La concertation entre parties prenantes a été analysée à plusieurs niveaux :

Selon les représentants des services déconcentrés de l'Etat et des conseils municipaux interviewés, la concertation entre les équipes de programme et les représentants des Ministère de l'agriculture et de l'environnement a existé mais elle a été insuffisante.

En effet ils avouent avoir été invité à toutes les activités du programme dans les zones relevant de leur sphère d'intervention mais certains d'entre eux déplorent l'insuffisance de leur prise en charge.

Pour les bénéficiaires et les membres des équipes des partenaires opérationnels, la collaboration avec les parties prenantes était totale en témoignent leurs réponses quant à la question de savoir si « le projet a-t-il collaboré avec tous les acteurs sur le terrain ? »

Figure n° 3 : Le taux d'exécution des activités prévues dans le cadre du programme selon les partenaires publics réalisées ?

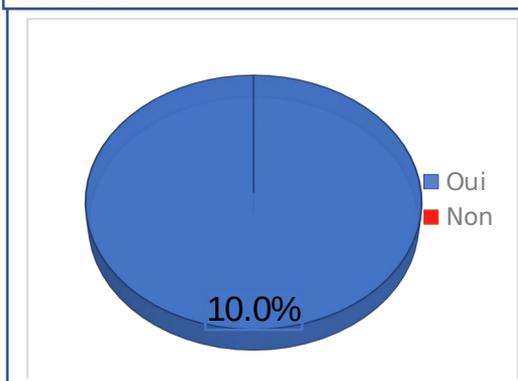
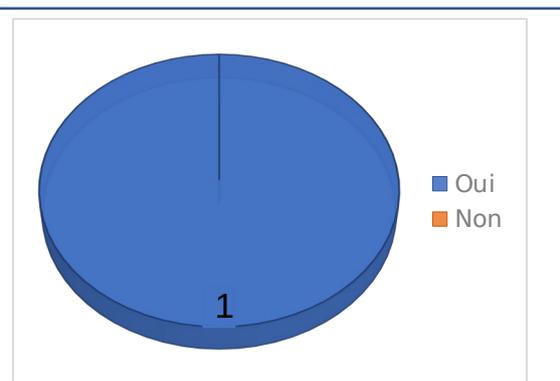


Figure n°4 : Le projet a-t-il collaboré avec tous les acteurs sur le terrain ?



Source : Données d'enquête du consultant

En conclusion partielle, on note que globalement, la concertation entre les parties prenantes dans l'exécution du programme a effectivement existé.

2.3.5 Au niveau du suivi-évaluation et de la coordination

Suivi réalisé par les équipes de projet des partenaires de mise en œuvre

Il faut souligner qu'au niveau des équipes de projet des partenaires de mise en œuvre, il n'existe pas de système de suivi-évaluation intégré prenant en compte toutes les activités, les produits, les résultats et effets/impacts du projet. Le dispositif de suivi évaluation globale a été géré par le bureau pays de Solidagro pour le compte de l'ensemble des partenaires. Ce dispositif de suivi-évaluation au sein de Solidagro a bien fonctionné en témoignent les différents rapports de suivi, d'activités et les données mis à notre disposition pour les besoins de notre mission d'évaluation.

Il est important de relever que le bureau pays de Solidagro a organisé durant toute la durée du programme des Rencontres de Coordination (RECO) trimestrielles. Ces RECO ont été des moments importants de partages d'expériences entre les partenaires opérationnels et aussi permis de renforcer leurs capacités sur de nombreuses thématiques telles que l'alphabétisation, l'approche droits humains, le plaidoyer, le genre, les stratégies de renforcement de capacités des OCB, les stratégies d'implication des services techniques dans les actions du programme etc.

Suivi du ministère en charge de l'agriculture

Il n'y a pas eu de suivi spécifique réalisé par le Ministère en charge de l'agriculture, mais il faut relever des suivis (au total 3 durant les 5 ans) faits par la DGCOOP (Direction générale de la coopération au Développement) qui suit le travail des ONG au Burkina Faso. Le suivi du Ministère en charge de l'agriculture s'est limité à celui réalisé dans le cadre des rencontres d'échange organisées par les équipes du programme.

2.3.6 Appréciation de l'efficacité globale

En récapitulant :

- la réalisation des activités du programme est d'une très bonne efficacité
- L'atteinte des résultats et de l'objectif du projet est excellente (moyenne de 107,1%) ;
- la communication sur le programme est satisfaisant ;
- La concertation entre parties prenantes a été suffisante ;

- Le suivi-évaluation a été satisfaisant surtout au niveau de Solidagro ;
- La prise en compte du genre dans le cadre du programme est excellente

Il apparaît clairement que pour la plupart des éléments d'efficacité analysés, l'exécution du programme a fait preuve d'une grande efficacité. Aussi peut-on en conclure que l'efficacité globale du projet est excellente.

2.4 Efficience

L'appréciation de l'efficience s'est faite en considérant plusieurs angles d'analyses :

2.4.1 Au niveau du respect du planning d'exécution

L'appréciation du niveau de respect du planning d'exécution se fait à la lecture des rapports d'activités qui ont été réalisées. Les rapports d'activité ou de suivi et d'évaluation à mi-parcours mis à la disposition de la mission d'évaluation par l'équipe programme de Solidagro nous permettent de porter un jugement satisfaisant sur l'efficience du projet en termes de respect du planning en dépit de l'apparition de la maladie à corona virus. L'équipe a fait preuve d'adaptabilité pour dérouler le projet dans le timing prévu.

Les activités prévues pour chaque partenaire ont été réalisées et même au-delà.

Par ailleurs l'ensemble des personnes interviewées (bénéficiaires, équipes projet) affirment à l'unanimité que les activités prévues ont été exécutées dans les délais prévus.

L'équipe programme de Solidagro a fait preuve d'une grande flexibilité en permettant à tous ses partenaires de mettre des activités concourant à la réalisation des trois résultats du programme et ce pour s'adapter aux besoins des bénéficiaires.

Ainsi dans les villages de Rihalo et Kaoncé des puits à grand diamètres ont été réalisés et malgré le tarissement des puits Solidagro a réalisé un forage de pompage solaire pour permettre la culture maraichère. Malgré la faiblesse du débit du forage pour satisfaire aux besoins en eau des bénéficiaires et il été réalisé des bassins pour retenir l'eau afin de pouvoir satisfaire les besoins en eau du champ. Malgré cette innovation de bassin de rétention d'eau, les besoins en eau sont restés insatisfaits mais l'équipe programme a de nouveau trouver une solution qui a été de diviser la superficie aménagée en deux parties. Chaque partie est alors arrosés chaque deux jours pour s'adapter à la situation et satisfaire les besoins de l'OCB de Rihalo. Cette capacité de résilience dans la mise en

œuvre du programme est une preuve de l'efficacité dans la mise en œuvre du programme.

Les partenaires de mise en œuvre de Solidagro selon les constats que l'équipe de mission a fait sur le terrain, ont assuré l'exécution des activités du programme avec professionnalisme et dévouement. AMUS, ASK et APEDR sont de beaux exemples d'engagement et de dévouement dans la mise en œuvre des activités du Programme.

Des constats faits sur le terrain la responsable de projet de AMUS et ASK se confondent facilement aux populations locales. Cette proximité (souvent elles dorment dans les villages pour les besoins des activités) des équipes projet a créé une relation de confiance entre bénéficiaires et exécutant toute chose qui a permis l'implication des bénéficiaires et l'atteinte des objectifs du programme dans leurs zones d'intervention.

Les autorités communales ont été d'un soutien inestimable dans la réussite des objectifs du programme. Elles ont été avec l'appui du Bureau Pays de Solidagro à travers des dialogues et des plaidoyers auprès des propriétaires terriens des vecteurs clés dans la cession et la sécurisation des terres aux bénéficiaires.

Les réunions de coordination et les possibilités de re planification annuelle ont permis de faire des économies d'échelle dans la réalisation de certaines formations. En effet, les partenaires qui avaient de l'expertise dans l'un ou l'autre domaine, ont apporté cette expertise aux autres dans le cadre du programme sans que l'on ait besoin de frais de consultance chaque fois. La stratégie de renforcement de capacités de Solidagro qui consiste à former le personnel des partenaires qui vont à leur tour former les membres des OCB in situ a fortement contribué à rendre efficace la mise en œuvre du programme.

2.4.2. Appréciation de l'efficacité globale

En récapitulatif :

- le niveau de respect du planning est jugé satisfaisant en malgré les effets de la pandémie covid-19 ;
- la flexibilité dans la mise en œuvre du programme pour s'adapter aux besoins des populations et aux situations nouvelles est une expérience réussie que Solidagro et ses partenaires doivent perpétuer ;
- le dévouement des équipes projet et leur proximité avec les bénéficiaires est un exemple à enseigner dans la mise en œuvre des programmes de développement en milieu rural au Burkina Faso.

2.5 La prise en compte du genre dans le cadre du programme

2.5.1 Prise en compte de la dimension genre

Solidagro et ses partenaires au Burkina Faso disposent de document de politique genre et mettent l'accent sur l'amélioration de la condition des femmes par des actions positives visant à promouvoir la parité homme et femme à tous les niveaux et de façon inclusive. Une attention particulière est accordée à la participation des femmes aux activités, aux débats (adaptation des heures, bonne disposition pour s'assurer qu'elles suivent, distribution de la parole,) et un accès égal aux appuis prévus, ainsi qu'aux retombées du programme.

La prise en compte de l'aspect genre a été effective dans le cadre de ce présent programme. En effet sur les 36 OCB bénéficiaires enquêtées, 67,7 % sont féminines, 22,2% masculines et 11,1% sont mixtes. Aussi les OCB mixtes concernées par l'évaluation sont constituées de 69,4% de femmes et 30,6% d'hommes. Par ailleurs l'ensemble des bénéficiaires interviewés est constitué de 86% de femmes et 14% d'hommes.

Il y a carrément une fiche de collecte de données qui a suivi la prise en compte du genre dans la mise en œuvre du programme durant les 5 années de son implémentation.

Figure n° 5 : Genre des OCB enquêtées dans le cadre de la mission

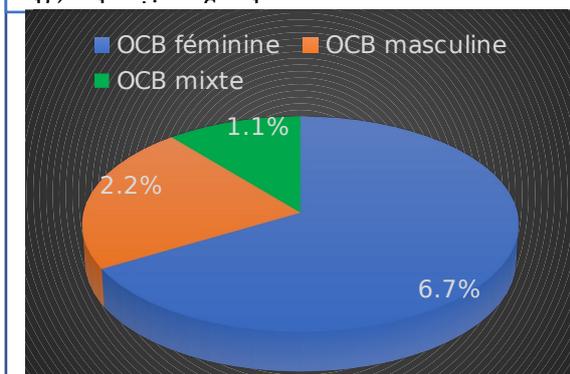
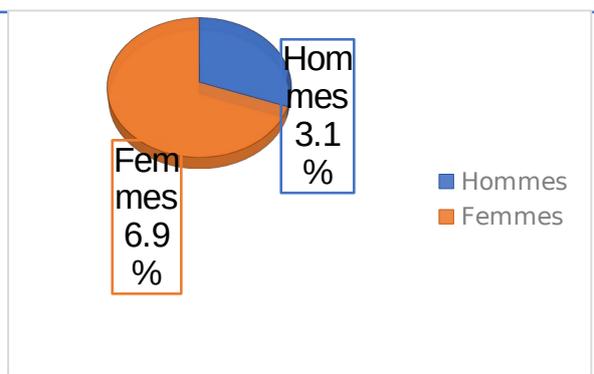
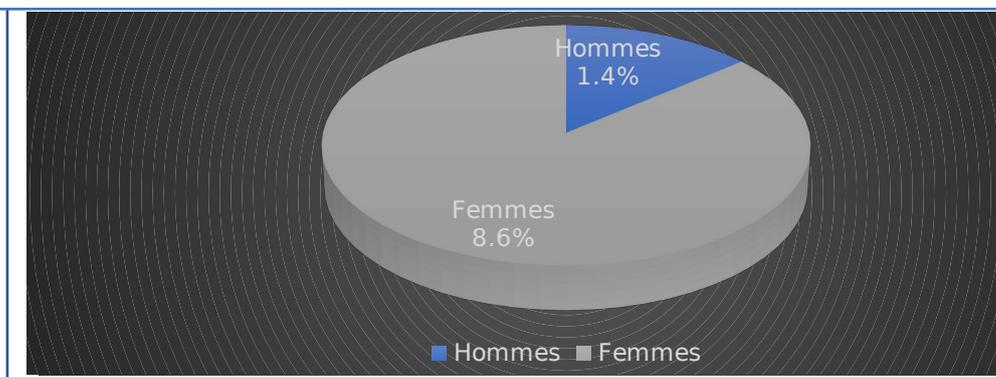


Figure n° 6 : Composition des OCB mixtes enquêtées dans le cadre de la



Source : Données d'enquête du consultant

Figure n° 7 : Répartition par sexe des bénéficiaires enquêtés



Source : Données d'enquête du consultant

La participation des femmes aux activités a été totale avec les formations dispensées à leur profit sur le leadership, la sensibilisation sur la participation des femmes à la gouvernance locale et aux prises de décision au niveau communautaires et familial.

2.5.2 Participation des femmes aux activités du programme

Dans son déploiement, le programme Solidagro intègre beaucoup d'aspects en faveur des femmes qui le rend spécial et mieux adapté aux besoins des couches vulnérables. En effet le programme Solidagro prend en compte les volets élevage, AGR, maraichage, hygiène, assainissement. Cette multisectorialité dans la mise en œuvre du programme a permis de changer de façon significative les conditions des femmes dans les communes bénéficiaires. L'outil 24h chrono est particulièrement apprécié car il est basé sur la vie quotidienne des ménages et permet une réelle prise de conscience des maris du fardeau porté par les femmes. Le grand travail de conscientisation qui a été mené sur le genre dans les villages amène les époux à réaliser que ce qui profite à leur femme profite à toute la famille. Certaines ont obtenu, grâce au programme, un accès à la terre et des connaissances qui leur permettent d'assurer leurs propres sources de revenus. Des femmes s'occupent même d'élevage, activité qui est traditionnellement réservée aux hommes. Cela mène à une meilleure entente dans les couples et une participation des femmes dans les prises de décision.

Les périmètres aménagés ont permis aux femmes de produire des légumes pour la consommation familiale. Le surplus de la production maraichère est commercialisé sur les marchés locaux entraînant une amélioration des revenus mensuels des femmes (entre 3 500 et 75 000 pour le cas de Rihalo). La vente des produits d'élevage a également amélioré le revenu des femmes des zones d'intervention toute chose qui a permis à certaines femmes de contribuer dans les dépenses familiales (achat de vélo pour elles-mêmes et leurs enfants, contribution aux frais médicaux et scolaires des enfants).

Elles ont également appris la préparation des mets locaux diversifiant ainsi leur alimentation (énergétique, protecteur, croissance).

2.5.3 Changements significatifs grâce au programme dans la position de la femme

La programme Solidagro a permis « *Une amélioration de communication au sein du couple, l'implication des femmes dans les prises de décisions, la femme peut même aller vendre ses produits sans l'appui des hommes* » dicit la présidente de la Coopérative Relwendé de Guim. Le programme à travers la réalisation de ses activités a été un moyen de renforcement de lien et de la cohésion sociale entre les membres des OCB bénéficiaires.

L'apprentissage et les connaissances des itinéraires techniques de production agroécologique, les terres aménagées ont amélioré les revenus des femmes et par ricochet leurs conditions de vie.

Sur le plan hygiénique il y a de l'amélioration dans les familles des bénéficiaires avec comme corollaire la réduction de la défécation à l'air libre et l'assainissement du cadre de vie des familles.

La participation des femmes à la prise de décision au niveau ménage et communautaire ainsi que l'implication des femmes dans la gouvernance locale est devenue une réalité dans les communes de Nandiala, Yako, Mogtédo et Zabré.

Avec les AGR, le maraîchage, l'élevage et les renforcements de capacités les femmes actuellement se prennent en charge et aident leur mari à scolariser les enfants et contribuent également aux frais médicaux de la famille.

Au regard de ce qui suit, nous pouvons affirmer en toute quiétude que le genre a été pris en compte dans le cadre du présent projet de façon très satisfaisante, avec comme corollaire :

- La prise en compte des femmes et personnes vulnérables dans le déploiement du programme
- Renforcement de capacités des femmes, la création d'opportunité économique en leur profit. Meilleure visibilité de leurs actions ;
- Amélioration des conditions de vie et de travail des femmes.

2.5 Impact / effet immédiats

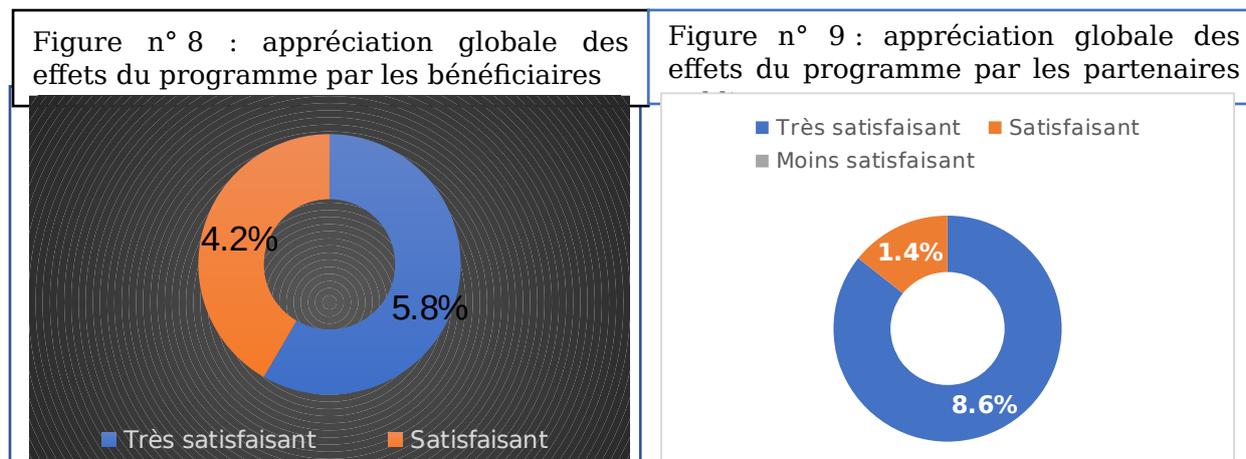
En général, les impacts d'un projet apparaissent plusieurs années après la mise en œuvre mais, un certain nombre « d'impacts immédiats » peuvent être appréhendés dès la fin du projet et même pendant sa mise en œuvre.

A ce niveau notre analyse portera dans un premier temps sur l'appréciation globale des effets du programme par les différentes parties prenantes et dans un second temps sur les effets du programme au plan économiques, social, sécurité alimentaire, santé, politique, hygiène et assainissement

2.5.1 appréciation des effets du programme par les parties prenantes

A la question de donner leur appréciation des effets immédiats du programme, plus de 58% des interviewés se disent très satisfaits et

41,7% satisfaits. Aussi la quasi-totalité des agents publics se disent très satisfaits des effets du programmes sur les populations bénéficiaires.



Source : Données d'enquête du consultant

On note que, les effets directs attendus auprès des bénéficiaires sont jugés très satisfaisants.

2.5.2 Impacts / effets socio-économiques sur les populations de base

Des entretiens réalisés, il ressort que le programme a amélioré les situations financières des bénéficiaires.

En effet les revenus issus des ventes de volailles, des produits maraichers (aubergine, oignons, piments, gombo...), des produits agricoles (Niébé, arachides, sésame...) ont considérablement amélioré les économies locales de façon à améliorer les conditions économiques des bénéficiaires et en particulier des femmes.

Au plan social, le programme permis le renforcement des liens sociaux entre les membres des OCB bénéficiaires d'une part et entre les bénéficiaires et des OCB non bénéficiaires d'autre part dans les communes bénéficiaires. Les sensibilisations et les formations théoriques et pratiques reçues par les bénéficiaires ont permis d'adoucir les relations entre femmes et hommes mais également la cession des lopins de terre aux femmes. Elles ont également permis aux femmes d'avoir des revenus supplémentaires qui leur permis de contribuer aux dépenses de la famille. Ces connaissances acquises par les bénéficiaires leur permettant d'améliorer leur situation économique sont transmises aux descendants et aux autres membres de la communauté du même village.

On note néanmoins que la sensibilisation doit se poursuivre pour permettre le partage des connaissances et des expériences aux OCB des communes voisines, ce qui n'est pas le cas pendant cette mission d'évaluation.

2.5.2 Impacts / effets en termes de participation citoyenne des populations de base à la gouvernance locale

Un des objectifs rechercher du programme était d'améliorer la participation des communautés à la gestion des affaires au niveau locales. A ce titre, le programme à travers la sensibilisation faites par les équipes projets et surtout le Représentant Pays de Solidagro a permis aux populations de s'intéresser à la vie de la commune. Elles ont compris par ses sensibilisations que les questions de développement local ne sont pas uniquement l'apanage des autorités locales mais que chaque personne prise individuellement doit apporter sa contribution à la planification, la gestion du développement au niveau local. Ce constat sur le terrain est confirmé par le rapport de Solidagro : « Les OCB participent à la mise en œuvre et surtout à l'évaluation du PCD. Ils ont aussi commencé à participer à la phase de planification du renouvellement des PCD dans les différentes communes » l'indicateur 1.1 « Taux d'OCB impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre des PDC » est à 170% de taux de réalisation.

A ce niveau nous pouvons conclure que des membres des OCB ont dorénavant pris conscience de leur responsabilité dans le suivi évaluation des actions de développement menées par le conseil communal.

2.5.2 Impacts / effets en termes d'adoption des techniques agroécologiques et de rendements agricoles

« Les formations techniques et pratiques ont permis de savoir que nous pouvons produire en quantité et en qualité sans produits chimiques ». Cette phrase de la première responsable du groupement Tegawendé de Rihalo résume à elle seule l'apport du programme en termes de pratiques agroécologiques. Les techniques de réalisation du Zaï, des pépinières, de production et utilisation des fertilisants organiques et des produits de traitement naturels, les techniques de sélection et de conservation des semences sont autant de techniques culturelles qui rythment désormais la vie des membres d'OCB bénéficiaires. Ces savoir-faire nouveaux ont considérablement amélioré les rendements agricoles de façon quantitative et qualitative et participant ainsi à la sécuritaire alimentaire des communautés bénéficiaires.

L'adhésion des producteurs à la transition agroécologique pour diverses raisons entre autres, la réduction des coûts de production (moins d'achat d'intrants chimiques), la réduction des risques de pollution et d'empoisonnement par une mauvaise utilisation de ces produits chimiques a permis par exemple d'améliorer les rendements de la culture du Sorgho de 96,8% et 158% pour le Niébé (selon rapport Solidagro).

2.5.2 Impacts / effets en termes sécurité et diversité alimentaires des ménages

L'amélioration des rendements agricoles énoncée plus haut a permis de renforcer la sécurité alimentaire des ménages et diversifier leur ration alimentaire. Des entretiens réalisés certaines femmes diront même que « *l'abondance de la nourriture a réduit la bagarre entre nous et nos époux, car avant le programme l'insuffisance de la nourriture entraînait beaucoup de bagarres dans nos foyers* ». Les populations de certaines zones du programme ont accès aux légumes fraîches en toutes périodes (grâce au maraichage), ce qui améliore considérablement la diversité alimentaire des populations.

La sensibilisation sur la consommation des mets locaux ainsi que l'augmentation des productions maraichères et céréalières ont contribué à améliorer la disponibilité alimentaire et du même coup permis aux ménages de diversifier leurs repas en passant d'un score de diversité alimentaire de 4,6 en début de programme à un score de 6,35 en fin d'exécution.

2.5.2 Impacts / effets l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, eaux, hygiène et assainissement).

De l'avis des interviewés, les revenus issus des ventes des produits agricoles, de l'élevage et des produits transformés (couscous, farine, soubala, savon) aident considérablement à la prise en charge des frais de scolarité des enfants.

Ces revenus ont permis d'améliorer l'accès aux soins de santé de la famille avec une capacité améliorée de la prise en charge des ordonnances.

Aussi selon les répondants, les forages réalisés ou réhabilités ont facilité énormément l'accès à l'eau mais également réduit considérablement la corvée d'eau.

Au niveau de l'hygiène et de l'assainissement, le programme a amélioré le péril fécal et le cadre de vie des populations. En effet les odeurs nauséabondes dues à la non utilisation des latrines ont considérablement reculé.

La sensibilisation des populations par les couples hygiéniques a apporté un changement profond des mentalités améliorant le cadre de vie des ménages. Par exemple dans le village de Gouim /commune de Nandiala, les sensibilisations sur l'hygiène a permis à environs 150 ménages (subventions du programmes et initiatives privées) de réaliser et utiliser en tout moment des latrines familiales.

On note qu'avec le programme l'amélioration du péril fécal, de l'hygiène dans les ménages et l'assainissement des points d'eau est une réalité dans les zones d'intervention du programme.

2.5.2 Impacts / effets en termes d'institutionnalisation des OCB.

L'indicateur mesurant le « Taux d'OCB ayant un profil institutionnel d'au moins 8/10 » a été largement atteint avec un taux de réalisation de 101%. Cette excellente performance est à mettre à l'actif des équipes projet des partenaires de mise en œuvre de Solidagro et surtout du chef des programmes de Solidagro qui n'a ménagé selon les répondants aucun efforts pour apporter un coup de main afin de faciliter cette institutionnalisation.

2.6 Pérennité

L'analyse de la durabilité va se faire en deux temps. Dans un premier temps, nous allons voir si les résultats obtenus seront durables et dans un second temps, nous allons analyser les facteurs favorables et les facteurs défavorables qui peuvent influencer la durabilité des réalisations, des bénéfices et résultats qui ont été créés par le programme.

2.6.1 Durabilité des résultats du projet

Selon les résultats des entretiens réalisés par la mission d'évaluation, 100% des répondants (bénéficiaires, équipes de mise en œuvre et les partenaires publics) estiment que les résultats seront durables dans le temps.

En effet :

- Au niveau institutionnel, l'institutionnalisation des OCB, les formations reçus par les bénéficiaires, la pertinence du programme selon les bénéficiaires sont de facteurs porteurs d'un espoir de durabilité certaine des résultats du programme « **lutter ensemble pour les droits de tous au Burkina Faso** » ;
- Le programme a revalorisé les OCB. Il a ainsi consolidé l'organisation institutionnelle locale sur laquelle les communautés peuvent s'appuyer pour amorcer la transition vers l'agroécologie ;
- L'accès à l'eau potable et la diversification alimentaire favorisé par le programme permet de diminuer les cas de malnutrition et la fréquence des maladies d'origine hydrique ;
- L'amélioration continue des revenus des populations liée à l'augmentation des rendements agricoles et la réduction des coûts de production (utilisation des fertilisants et insecticides naturels en lieu et place des intrants chimiques) sont aussi déterminants dans la

volonté des populations à perpétuer les objectifs du projet dans le temps ;

- Cohésion sociale et communautaire renforcée à travers les sensibilisations et les formations reçues ;
- Au niveau de la gouvernance locale, la prise de conscience des populations de leur rôle dans la planification et le déploiement des politiques locales de développement et les concertations permanentes initiées entre autorités locales et population sont de bons augures pour la pérennité des résultats du programme.

Au niveau de l'adoption des techniques agroécologiques, elles sont transmises aux jeunes et cela est un espoir pour perpétuer les effets du programme. L'enseignement des techniques apprises aux non bénéficiaires sont un motif de satisfaction pour la durabilité du projet dans le temps.

2.6.2 Facteurs favorables à la durabilité

De l'avis de la mission d'évaluation, un certain nombre de facteurs favorables peuvent contribuer à la durabilité des résultats du projet :

Caractère stratégique de la sécurité alimentaire : la problématique de la sécurité alimentaire est reliée aux problématiques plus larges de développement économique et social portées par l'ensemble de la communauté internationale. La question de l'alimentation « bio » s'inscrit donc parmi les préoccupations prioritaires de la communauté internationale et de ce fait, plusieurs organisations internationales ou interafricaines ne manqueront pas d'interpeller le gouvernement burkinabé sur cette question ;

Facteurs socio-économiques : avec comme objectif, l'amélioration des revenus des bénéficiaires, le programme a permis selon les interviewés, d'améliorer la création d'AGR, la viabilité et la gestion des infrastructures d'accès à l'eau dont la finalité est l'accroissement de la diversité alimentaire et l'amélioration de la sécurité alimentaire. Cela impliquera donc un engagement de tous les instants de l'ensemble des parties prenantes à savoir, l'autorité publique, les services déconcentrés de l'Etat et les communautés de base qui sont les bénéficiaires finaux des effets d'une telle synergie.

La stratégie du projet : Le projet a visé pertinemment trois niveaux d'intervention tous d'actualité : la sécurité et la diversité alimentaire via une agriculture respectueuse de la nature et de l'environnement, l'environnement et le changement climatique, l'hygiène et assainissement avec la sensibilisation et la responsabilisation.

Non seulement, cette stratégie crée une sorte de convergence de ces différents niveaux mais aussi, cela sous-entend l'engagement des parties concernées dans une synergie tripartite (Etat, Solidagro et bénéficiaires) bénéfique pour tous.

2.6.3 Facteurs défavorables à la durabilité

La mission a identifié un certain nombre de facteurs qui impactent ou qui pourraient impacter sur la durabilité des résultats du projet.

L'instabilité socio-politique : l'instabilité socio-politique met les populations, les partenaires techniques et financiers dans une sorte d'attentisme défavorable à la mobilisation de ressources aussi bien par l'Etat que par les organismes internationaux qui interviennent dans le secteur agricole.

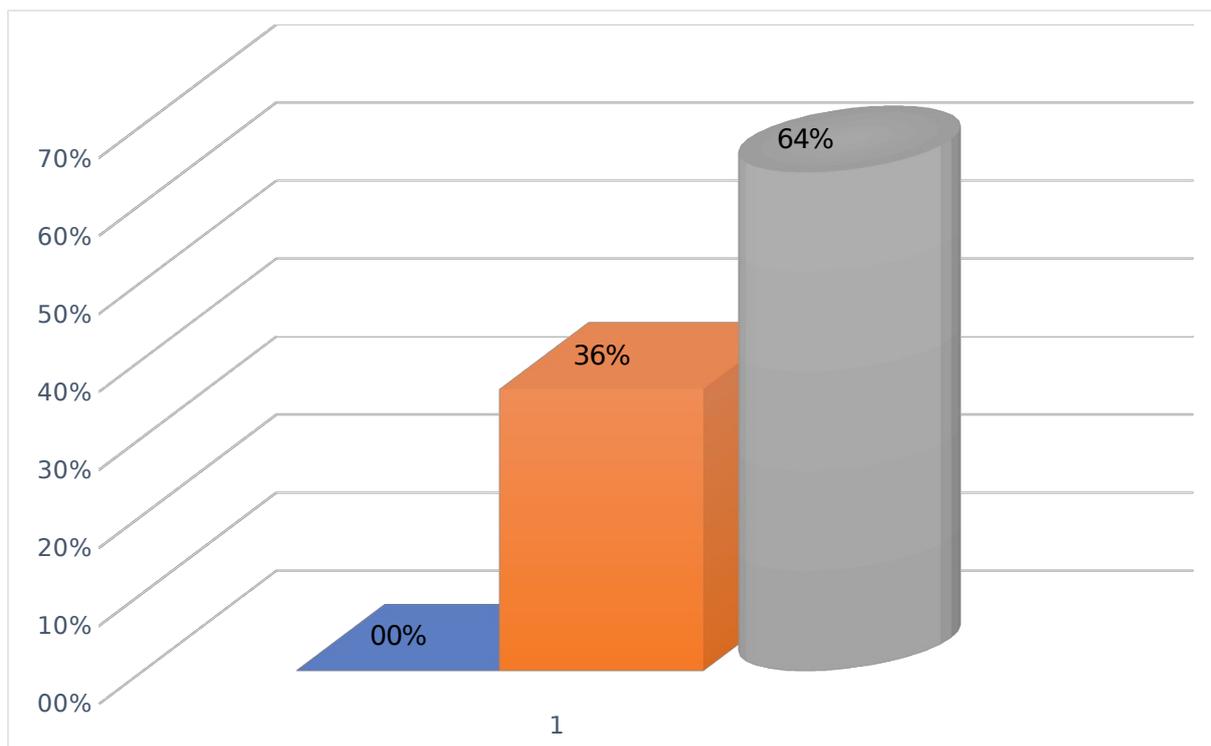
Aussi l'insécurité liée aux attaques armées généralisées pourrait être un frein à l'exploitation des aménagements hydroagricoles dont ont bénéficié les populations

Faible fonctionnalité des institutions et de l'administration sur l'ensemble du territoire burkinabé : du fait de l'instabilité sociopolitique, les institutions républicaines sont faibles à certains endroits du territoire burkinabé. En outre, la faible présence de l'Etat impacte négativement sur la capitalisation institutionnelle nécessaire au maintien des acquis du projet.

La faible appropriation du projet : comme nous l'avons montré antérieurement, l'appropriation du projet par la partie nationale est faible, ce qui peut compromettre la capitalisation et la valorisation des acquis du projet ;

La sécurité foncière :

Figure n° 10 : Situation des terres exploitées par les membres des OCB bénéficiaires



Source : Données d'enquête du consultant

Comme on peut le constater dans le graphique ci-dessus, aucune terre exploitée par les bénéficiaires n'est totalement sécurisée, seulement 36,1% des terres exploitées sont en voie de sécurisations et jusqu'à 64% des terres sont non sécurisées. Cette situation d'insécurité foncière est une menace potentielle à la pérennité des effets du programmes et par conséquent mérite que l'ensemble des parties prenantes s'y attardent.

La masse de personnes formées : le nombre de personnes formées aussi bien au niveau des femmes comme des hommes n'est pas suffisant pour inverser la tendance actuelle vers le sens souhaité. Les formations dispensées au cours du projet ne peuvent être, en tout état de cause qu'une amorce au processus de renforcement de capacités et appelle un approfondissement et un élargissement dans le cadre d'une véritable stratégie de transformation des populations, axée sur le principe de l'agroécologie.

3. CONTRAINTES DE PERFORMANCE

Il s'agit ici d'analyser les éléments qui ont constitué des facteurs qui ont impacté négativement sur la réussite du projet.

3.1 Contraintes institutionnelles :

La faible appropriation des agents des services techniques à l'échelle locale : comme nous l'avons évoqué tantôt, les agents des services techniques au niveau local ne se sont pas approprié le programme. Il en a découlé que les agents techniques des services déconcentrés de l'Etat qui

devraient apporter de l'appui technique, de la réflexion et de l'orientation aux programmes développement dans les secteurs de l'agriculture et de l'environnement n'ont pas bien rempli leurs missions du fait de la faiblesse des prises en charge.

3.2 Contraintes opérationnelles

- L'insuffisance du personnel de projet de certains partenaires de mise en œuvre a alourdi la charge de travail de l'équipe de projet notamment sur les aspects de planification des activités et de collaboration avec les services et institutions publics ;
- La mobilité des animateurs (les changements de personnes dans cette fonction) : la mobilité des animateurs et le déphasage entre leur profil et la mission à leur confier a été une des tâches d'huile que l'équipe d'évaluateur a soulevée dans certaines zones d'intervention du programme. De telles mobilités peuvent constituer une contrainte significative pour un programme dont la stratégie est essentiellement basée sur la sensibilisation et l'apprentissage des techniques de production agroécologiques.

3.3 Autres contraintes

- La conduite de ce programme dans un contexte de propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) et d'insécurité grandissante a nécessité une prise en compte de mesures de distanciation et de sécurité surtout lors des phases terrain. Ce qui a été une difficulté dans l'exécution de certaines activités.
- Le manque ou l'insuffisance d'eau dans la majorité des puits à grand diamètre foré pour les besoins de la maraîcher-culture a été une contrainte majeure dans l'exécution du programme.

4. POINTS FORTS DU PROGRAMME

La pertinence du projet : l'objectif du projet cadre parfaitement avec l'orientation générale du Plan Décennal Développement Sanitaire et Social. Aussi les résultats du programme concourent à la réalisation des objectifs des ODD, du PNDES 2

La Cohérence du projet : les activités réalisées par le programme cadrent avec les résultats du projet et les besoins des populations rurales.

5. RECOMMANDATIONS

5.1. A l'endroit des Ministères de l'agriculture et de l'environnement

- Elaborer et mettre en œuvre de politiques agricoles basées sur les principes agroécologiques ;
- Sensibiliser les populations sur les conséquences de l'utilisation des intrants chimiques dans l'agriculture ;

- Créer des foires ou des marchés de produits agricoles biologiques pour encourager les agro-écologistes ;
- Travailler à aider les OCB bénéficiaires à sécuriser leur terre ;
- Aménagement des retenues d'eau uniquement pour l'agroécologie,

5.2. A l'endroit des bénéficiaires

- Dynamiser le fonctionnement des OCB de manière à pérenniser les acquis ;
- S'impliquer et assumer leur rôle dans la planification et le suivi des plans et programmes de développement locaux ;
- Entretien des infrastructures mis à la disposition par le programme ;
- Adopter définitivement et diffuser largement les techniques agroécologiques apprises dans le cadre du projet ;
- Mettre en place un système de communication efficace qui puisse diffuser les informations à toutes les composantes ;
- Pour ceux qui ont bénéficiés des formations, restituer les connaissances acquises aux communautés non bénéficiaires ;

5.3. A l'endroit de AMUS, APEDR, ASK, PAG LA YIRI et APAD

- Renforcer les équipes projets avec un assistant en suivi évaluation et apprentissage ;
- Mettre en place un dispositif de suivi évaluation dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et projets de développement ;
- Améliorer l'organisation et fonctionnement internes de manière à faciliter le maintien du personnel technique (Chargé de projet, animateur surtout et comptable...) pour au moins la durée d'un programme ;
- Impliquer les agents des services techniques étatiques dans les sessions de formation ;
- Entreprendre des démarches auprès des autorités locales et nationales pour la sécurisation des terres des promoteurs de l'agroécologie ;

5.4. A l'endroit de Solidagro

- Etendre les activités du programme dans les autres communes des provinces voir des régions pour un meilleur ancrage des principes de l'agroécologie au Burkina Faso ;
- Poursuivre le système de pilotage avec une adaptabilité aux besoins nouveaux des bénéficiaires ;
- Permettre à chaque partenaire de mise en œuvre d'accéder à la plateforme de collecte des données de suivi de manière à télécharger les données les concernant afin de les analyser pour leurs besoins internes ;

- Poursuivre les mécanismes de communication et de redevabilité entre les parties prenantes (les bénéficiaires, l'équipe de gestion du projet, les partenaires publics) ;
- Poursuivre les efforts via le bureau pays (Burkina Faso & Mali) pour définir une stratégie de communication dans le but d'améliorer sa visibilité institutionnelle et les programmes mis en œuvre.

6. LEÇONS TIREES

Les leçons apprises de la mise en œuvre du programme « **lutter ensemble pour les droits de tous au Burkina Faso** » et qui pourraient servir pour d'autres phases ou des programmes similaires se présentent comme suit :

- 1) La problématique de l'adoption de principes de l'agroécologie est par essence transdisciplinaire et multisectorielle. Elle requiert de fédérer les efforts des divers acteurs concernés et d'harmoniser leur position dans un cadre coordonné ;
- 2) Le programme a démontré que l'implication des équipes de mise en œuvre des services techniques à l'échelon local et des OCB est nécessaires à la réussite d'un programme de développement. Certes, il est possible avec une faible implication des services techniques locaux, de renforcer uniquement les capacités des OCB dans le but de provoquer un changement de bas en haut mais l'expérience a montré que cette stratégie consomme plus de temps ;
- 3) La transition vers l'agroécologie nécessite la sensibilisation et l'implication de l'ensemble des acteurs du monde agricole, mais aussi la disponibilité des points d'eau permanents et des terres aménagées et sécurisées au profit des exploitants ;
- 4) Lorsqu'on n'offre pas d'alternatives économiques (pour les vendeurs des intrants chimiques par exemple) ou techniques (pour les agriculteurs qui utilisent produits chimiques nuisibles à la terre et à l'environnement) aux communautés ou aux groupes ayant des activités génératrices de revenus néfastes sur l'environnement, il y a peu de chance qu'ils changent de comportement même s'ils prennent conscience de la nécessité de préserver l'environnement.

7. CONCLUSION GENERALE

La mission d'évaluation a ressenti un engouement de l'ensemble des acteurs et une certaine motivation palpable pour les principes agroécologiques des services étatiques, des bénéficiaires directes, de Solidagro et ses partenaires de mise en œuvre. Il est certain que cette motivation a été un des facteurs importants de réussite du projet quant à l'atteinte de son objectif global.

Au terme des cinq années d'exécution du **programme « lutter ensemble pour les droits de tous au Burkina Faso »** dans les communes de Nadiala, Yako, Mogtédou, Zabré et Réo les conditions de vie des bénéficiaires se sont améliorées en terme :

- o de prise en compte, par les autorités locales des communautés, dans l'élaboration et l'exécution des budgets communaux et des Plans Communaux de Développement (PCD),
- o de renforcement des capacités des membres des OCB en Gestion associative;
- o L'adoption des principes agroécologiques qui procure plus de revenus aux bénéficiaires améliorant ainsi l'accès aux soins de santé et l'éducation des enfants ;
- o La sécurité et la diversification alimentaire

Outre les effets directs sur les bénéficiaires des zones concernées et leur environnement (les populations), le programme a été un exemple de transition réussie des techniques agricoles néfastes à l'environnement vers des principes agroécologiques profitables aux populations et impliquant tant les collectivités locales, les services déconcentrés de l'Etat Solidagro et les acteurs du monde agricole.

Nonobstant la mise en œuvre réussie et l'impact réel du programme, l'équipe d'évaluation a noté toutefois quelques faiblesses liées à la mise en œuvre de la stratégie à cause des insuffisances dans la prise en charge des agents communaux et des structures déconcentrés de l'Etat (pour leurs meilleures implications).

Cela n'entame en rien la crédibilité et le sérieux de Solidagro mais dénote d'une nécessité de concerner l'ensemble des acteurs publics en charge du développement en vue d'une supervision efficace et durable des acquis du programme et d'une mise en œuvre efficace et efficiente des programmes futurs.

Toutefois, la pérennité des acquis du projet sera tributaire de :

- ✓ la volonté du Gouvernement burkinabé à se doter de véritables politiques publiques indispensables à la transition écologique dans le domaine agricole respectueuse de la nature et donc de la sécurité alimentaire des populations laborieuses ;
- ✓ la capacité et la volonté des partenaires techniques et financiers à accompagner le Gouvernement burkinabé dans le déploiement de politiques et stratégie basée sur les principes agroécologiques ;
- ✓ la capacité et la volonté des communauté de jouer pleinement leur rôle dans un système agricole intégré et respectueuse de la nature, de l'environnement et de la santé des populations.

8. annexes

8.1 Annexe 1 : quelques images



Images du puit à grand diamètre de Rihalo /commune de Nandiala au profit de l'OCB Tégawendé. Images prises par l'équipe de mission



Images du forage de pompage solaire de Rihalo au profit de l'OCB Tégawendé. Images prises par l'équipe de mission



Images des bassins de rétention d'eau de Rihalo /commune de Nandiala au profit de l'OCB Tégawendé pour parer à l'insuffisance d'eau. Images prises par l'équipe de mission



Images de la superficie aménagée par le programme à Rihalo /commune de Nandiala au profit de l'OCB Tegawendé. Images prises par l'équipe de mission



Images du puit à grand diamètre de Kaoncé /commune de Nandiala au profit de l'OCB Songtaaba. Images prises par l'équipe de mission



Images de la superficie aménagée par le programme à Kaoncé /commune de Nandiala au profit de l'OCB Songtaaba. Images prises par l'équipe de mission



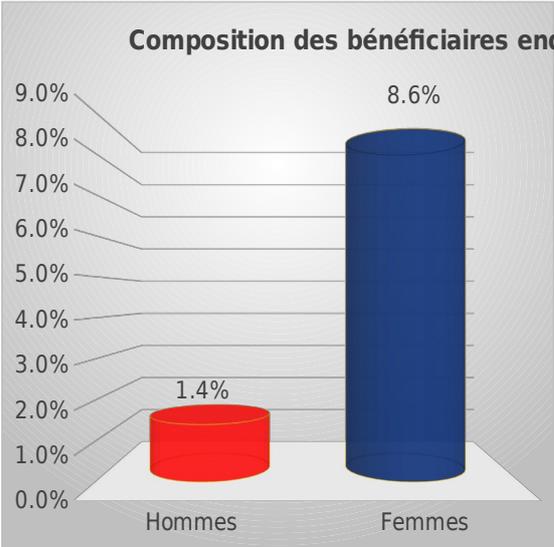
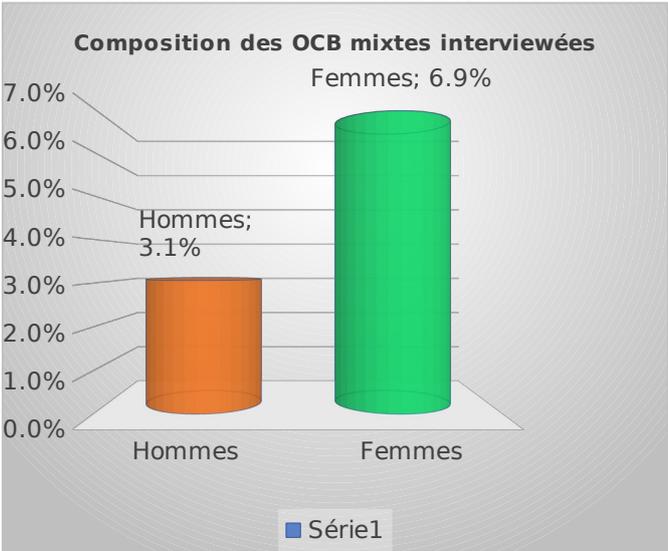
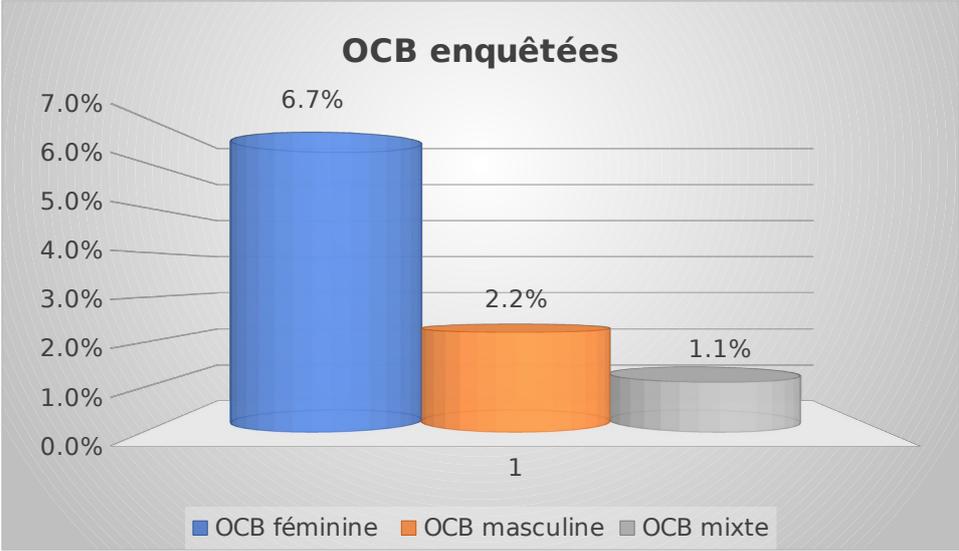
Images du forage implanté par le programme à Nabitibin2 secteur 04 /commune de Mogtéo au profit de l'OCB Nongtaaba. Images prises par l'équipe de mission



Images de la superficie aménagée par le programme à Nabitibin2 secteur 04 /commune de Mogtéo au profit de l'OCB Nongtaaba. Images prises par l'équipe de mission

8.2 Annexe 2 : Termes de référence de l'évaluation finale

8.3 Annexe 3 : Quelques caractéristiques de l'échantillon



8.4 Annexe 4 : Autres tableaux d'analyse

Tableau 1 : Cadre logique du programme

Résultats	Indicateurs	Taux estimé de réalisation	Commentaires
<p>Résultat 1 : Les (réseaux des) OCB participent à la vie publique de leur localité et sont des acteurs influents du développement local</p>	<p>Indicateur 1.1 : Taux d'OCB impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre des PDC</p>	170%	Cet excellent taux de réalisation est matérialisé par la prise de conscience des membres des OCB qui ont compris grâce aux efforts conjugués des partenaires de mise en œuvre et le bureau pays de SOLIDAGRO au Burkina Faso
	<p>Indicateur 1.2 : Taux d'OCB membres d'un réseau</p>	70%	Ce taux de réalisation malgré le non atteinte de 80% comme prévu est satisfaisant. En effet il existait très peu ou pas de réseaux agroécologie dans les communes d'intervention et l'équipe n'a pas souhaité affilier les OCB a des réseaux non agro écologistes. La stratégie adoptée été de créer progressivement les réseaux des agro-écologistes dans les différentes communes d'intervention et le prochain programme pourrait parachever cette initiative
	<p>Taux pondéré de réalisation du Résultat 1</p>	120%	Le taux pondéré de réalisation du résultats 1 est très satisfaisant. Il est surtout tiré par le haut par le taux d'OCB impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre des PDC qui est de 170%. Ce fort taux de réalisation est lié principalement aux efforts conjugués des partenaires de mise en œuvre et le bureau pays de SOLIDAGRO au Burkina Faso
<p>Résultat 2 : Les OCB dynamiques,</p>	<p>Indicateur 2.1 : Taux d'OCB ayant un profil institutionnel d'au moins 8/10</p>	101%	Ce taux de réalisation très satisfaisant est à imputer au travail acharné de Solidago et ses partenaires sur le profil institutionnel et organisationnel des OCB pour

démocratiques et équitables rendent service à tous leurs membres (H et F)			qu'au moins 70% d'entre eux atteignent le niveau d'au moins 8/10
	<u>Indicateur 2.2 :</u> Taux de femmes ayant un profil d'empowerment d'au moins 7/10	104%	Avec une prévision de 75%, le taux de femmes ayant un profil d'empowerment d'au moins 7/10, s'est finalement établi à un niveau satisfaisant 104%
	<u>Taux pondéré de réalisation du Résultat 2</u>	102,5%	Le taux pondéré de réalisation du résultat 2 est très satisfaisant et ce résultat s'explique par les efforts de Solidago et ses partenaires mais et surtout la volonté des bénéficiaires de prendre leur développement en main
Résultat 3 : Les membres des OCB (H et F) ont augmenté leur sécurité alimentaire sur la base d'un modèle d'agriculture agroécologique et l'accès aux marchés locaux	<u>Indicateur 3.1 :</u> Taux de producteurs avec profil « producteur agroécologique »		Le taux de producteurs avec un profil « producteur agroécologique » est très satisfaisant avec 101,7% dont 100% pour les hommes et 102% pour les femmes. Ce taux de réalisation satisfaisant s'explique par la stratégie de formation in situ et le suivi très rapproché du personnel technique des partenaires qui permis cette très forte adhésion à la transition agroécologique
	Hommes	100 %	
	Femmes	102%	
	Taux pondéré de réalisation de <u>l'indicateur 3.1</u>	101,7%	
	<u>Indicateur 3.2 :</u> Rendements agricoles (en kg/ha)		127,4%
	<i>Sorgho :</i>	96,8%	
<i>Niébé :</i>	158%		
Taux pondéré de réalisation de <u>l'indicateur 3.2</u>		L'adoption des techniques agroécologiques a entraîné une forte augmentation des rendements agricoles avec 96.8% pour le sorgho et 158% pour le Niébé. Le taux pondéré quant à elle s'élève à 127,4%. En effet, l'utilisation des fertilisants organiques et les semences locales ont permis de doubler le rendement du début du programme et de dépasser une fois et demi le niveau attendu de 500 Kg/ha. Les producteurs adhèrent à la transition agroécologique pour diverses raisons entre autres, la réduction des coûts de production (moins d'achat d'intrants chimiques), la réduction des risques de pollution et d'empoisonnement par une mauvaise utilisation de ces produits chimiques, etc.	
<u>Indicateur 3.3</u> Bénéfices des activités par membre d'OCB (en Fcfa)			

- Maraîchage o Hommes** o Femmes	88% 96%	On note une bonne évolution des revenus des producteurs au niveau du maraichage où le taux de réalisation pondéré de 94,9% dépasse 85% prévision de réalisation de l'indicateur.
Taux pondéré de réalisation de <u>l'indicateur 3.3 en termes de maraichage</u>	94,9%	
Taux pondéré de réalisation de <u>l'indicateur 3.3 en termes de Transformation</u>	80%	Malgré les difficultés d'approvisionnement en matière premières en 2020 et 2021 du fait des mauvaises récoltes qui ont fait augmenter les prix des céréales sur les marchés locaux, l'indicateur relatif à la transformation a atteint un niveau satisfaisant de 80%.
- Elevage - volaille o Hommes o Femmes		La relative faiblesse de cet indicateur due est dû essentiellement au fait que l'activité a réellement commencé sur le terrain en 2020, donc l'impact sur le revenu n'est pas perceptible directement en 2 ans de mise en œuvre L'élevage des caprins n'a pas véritablement marché, car les femmes n'ont pas été capables de maintenir les animaux en vie et de partager les petits qui sont nés dans leurs élevages respectifs avec d'autres femmes pour diffuser l'activité chez de nombreuses femmes
Taux pondéré de réalisation de <u>l'indicateur 3.3 en termes d'élevage de volailles</u>	37%	
- Taux pondéré de réalisation de <u>l'indicateur 3.3 en termes d'élevage - carpiculture Femmes</u>		
Taux pondéré global de réalisation de <u>l'indicateur 3.3</u>	62,2%	
<u>Taux pondéré de réalisation du Résultat 3</u>	97,1%	Le taux de réalisation du résultat 3 est très satisfaisant en dépit des difficultés rencontrés dans la réalisation de l'indicateur en lien avec l'élevage qui a tiré le taux pondéré de réalisation du résultat 3 vers le bas. Par contre les réalisations en termes de transformation et d'augmentation des rendements agricoles ont eu un effet positif sur ce très beau taux atteint de 97,1%.
Taux global pondéré de de réalisation des résultats du programme	106,5%	De façon générale le taux global pondéré de de réalisation des résultats du programme est excellent. Cette excellence dans la réalisation des

			résultats du programme est principalement à mettre à l'actif de Solidago, de son Représentant Pays et des chargés de projet des ses partenaires de mise en œuvre qui ont consentis d'énorme efforts dans les formations, les sensibilisations des acteurs impliqués dans le cadre de la réalisation du programme.
--	--	--	--

Tableau 2 : Taux pondéré d'atteinte des résultats du programme calculer sur la base des indicateurs du cadre logique

Résultats	Indicateurs	Taux estimé de réalisation	Commentaires
Résultat 1 : Les (réseaux des) OCB participent à la vie publique de leur localité et sont des acteurs influents du développement local	Indicateur 1.1 : Taux d'OCB impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre des PDC	170%	
	Indicateur 1.2 : Taux d'OCB membres d'un réseau	70%	
	Taux pondéré de réalisation du Résultat 1	120%	

<p>Résultat 2 :</p> <p>Les OCB dynamiques, démocratiques et équitables rendent service à tous leurs membres (H et F)</p>	<p>Indicateur 2.1 :</p> <p>Taux d'OCB ayant un profil institutionnel d'au moins 8/10</p>	101%	
	<p>Indicateur 2.2 :</p> <p>Taux de femmes ayant un profil d'empowerment d'au moins 7/10</p>	104%	
	<p>Taux pondéré de réalisation du Résultat 2</p>	102,50%	Le taux de réalisation satisfaisant de ce résultat s'explique par
<p>Résultat 3 :</p> <p>Les membres des OCB (H et F) ont augmenté leur sécurité alimentaire sur la base d'un modèle d'agriculture agroécologique et l'accès aux marchés locaux</p>	<p>Indicateur 3.1 :</p> <p>Taux de producteurs avec profil « producteur agroécologique »</p> <p>Hommes</p> <p>Femmes</p> <p>Taux pondéré de réalisation de l'indicateur 3.1</p>	<p>100%</p> <p>102%</p> <p>101,7%</p>	
	<p>Indicateur 3.2 :</p> <p>Rendements agricoles (en kg/ha)</p> <p><i>Sorgho :</i></p> <p><i>Niébé :</i></p>	<p>96,80%</p> <p>158%</p>	
	<p>Taux pondéré de réalisation de l'indicateur 3.2</p>	127,4%	
	<p>Indicateur 3.3</p>		

Bénéfices des activités par membre d'OCB (en Fcfa)		
<i>Maraîchage</i>		
o <i>Hommes**</i>	88%	
o <i>Femmes</i>	96%	
Taux pondéré de réalisation de <u>l'indicateur 3.3 en termes de maraîchage</u>	94,9%	
Taux pondéré de réalisation de l'indicateur 3.3 en termes de Transformation	80%	
- <i>Élevage - volaille</i>		
o <i>Hommes</i>		
o <i>Femmes</i>		
Taux pondéré de réalisation de l'indicateur 3.3 en termes d'élevage volailles	37,0%	
- <i>Élevage - carpiculture</i>		
Femmes	37%	
Taux de réalisation pondéré de l'indicateur 3.3	62,2%	
Taux pondéré de réalisation du Résultat 3	97,1%	
Taux de réalisation global des résultats	106,5%	

8.5 Annexe 5 : Liste des OCB interviewées

Commune	Le nom du village abritant l'OCB	Nom de l'OCB enquêtée
Nandiala	Rihalo	Tegawendé
	Guim	Relwendé
	Kaoncé	Songtaaba
	Courcy	Tikwendé
	TIBRELA	LAGEMTAABA
	TIBRELA	MOBGTAABA
	TIBRELA	TEGAWENDE
	TIBRELA	NABOSWENDE
	RIHALO	TEGAWENDE
	GOUIM	NONGTAABA
GOUIM	NONGTAABA	
Yako	SONGNAABA 2	RODNERE
	SONGNAABA 1	WENTONGO
	GOLLO	NAYINERE
	ROUMTENGA	NONGTAABA
	OUAILLE	WENDPANGA
	LILBOURE	SONGLAPANGA
	LADRE	NABOSWENDE
Zabré	SANOKO	Groupe féminin
	SANOKO	Groupe masculin
	Zourma	Groupe féminin
	Zourma	Groupe masculin
	Poussoirs/ bangou	Groupe féminin
	Poussoirs/ bangou	Groupe féminin 2
	ZABRÉ	Groupe féminin

	ZABRÉ	Groupe masculin
	ZABRE	Groupe les transformatrices
Mogtéd o	BOMBORE V6	Coopérative songtaaba des producteurs semenciers
	BOMBORE V7	Société coopérative nongtaaba des producteurs de niébé s.
	Rapadama V9	Coopérative teegawende
	Zorgho	Coopérative « BENERE » des transformatrices des produits agricoles de zorgho
	NABITIBIN secteur 03	Coopérative songtaaba des producteurs maraîchers.
	NABITIBIN SECTEUR 4	Coopérative NONGTAABA DE NABITIBIN 1
	NABITIBIN SECTEUR 4	Coopérative nongtaaba de NABITIBIN 1
	NABITIBIN SECTEUR 4	Coopérative nongtaaba de NABITIBIN 1
	Rapadama V9	Coopérative teega-wendé

8.6 Annexe 6 : Liste des documents révisés

- TdR ;
- Programme DGD 2017-2021 Burkina Faso ;
- Programme DGD 2017-2021 Mali ;
- Rapport_Evaluation_croisée_Burkina_Faso_Finale ;
- 2018 04 FR_Les_Principles_de_lAgroecologie_CIDSE_2018 ;
- Plan National de Développement Economique et Social 2 (PNDES 2) ;
- Politique-Sectorielle-Environnement-Eau-et-Assainissement-2018-2027 du Burkina Faso ;
- Deuxième Programme National du Secteur Rural (PNSR) 2016-2020 : Burkina Faso ;
- Politique sectorielle Production agro-sylvo-pastorale 2017-2026 : Burkina Faso
- Objectif de Développement Durable (ODD) ;
- L'AVENIR DE L'AGRICULTURE AU MALI : 2030-2063 ;
- Politique de Développement Agricole du Mali (PDA) ;
- Etc.

8.7 Annexe 7 : Questionnaire utilisé et résumé des résultats

Guides d'entretien adressé aux bénéficiaires

Région :

Province :

Commune :

Localité :

Nom de l'OCB :

Secteur d'activité :

I. Pertinence

- Le programme répond- il aux besoins prioritaires des populations ? Oui /__/ Non /__/

- Commenter votre réponse
- Quelles appréciations en faites- vous des actions entreprises (formations reçues) dans le cadre du programme ?
- Pensez- vous que les actions concrètes posées permettent de résoudre les problèmes rencontrés dans les villages ? Oui /___/ Non /___/
- La mise en œuvre des activités prévues a-t-elle fait preuve d'adaptabilité pour répondre au changement de contexte ?
- Les actions menées sont-elles en adéquation avec les missions et les capacités des partenaires locaux impliqués ?
- Qu'est- ce qu'on peut faire d'autre ?
- Vos formations portent- elles sur le genre ?
- Le programme a- t- il contribué de façon spécifique à l'amélioration des conditions de vie des femmes ?

II. Efficacité

II.1. Efficacité dans l'exécution des activités prévues

- Les activités prévues dans le cadre du programme sont-elles toutes réalisées ? Oui /___/ Non /___/
- Si non, quelles sont activités non réalisées ?
- Le projet a- t- il collaboré avec tous les acteurs sur le terrain ? Oui /___/ Non /___/
- Pour quelles activités les bénéficiaires n'ont t- ils pas été impliqués ?

II.2. Efficacité dans l'atteintes la réalisation des outputs

Le programme a-t-il amélioré vos conditions économiques et financières ? Oui /___/ Non /___/

Commenter

Quels changements le programme a-t-il apporté dans vos habitudes alimentaires ?

Citer quelques techniques agropastorales adaptées, basées sur l'agroécologie que vous appliquez ;

Les ressources en eau mises à votre disposition dans le cadre du programme sont-elles exploitées convenablement ?

Les terres que vous exploitez sont-elles sécurisées ou en voix de sécurisation ? Oui /___/ Non /___/

Commenter

Comment faites-vous le choix de vos semences agricoles ?

Travaillez-vous de concert avec d'autres OCB sœurs pour défendre vos intérêts ? Oui /__/
Non /__/

Si oui lesquelles ? Si non pourquoi ?

Participez-vous à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de développement local (budget communal aussi) ?

Peut-on affirmer que les femmes ont un meilleur accès aux facteurs de production et un meilleur contrôle sur les fruits de leur travail ?

Quels sont les postes occupés par les femmes dans votre OCB ?

Expliquez en quelques lignes le fonctionnement de votre OCB

III. Efficience

Pensez-vous que les ressources humaines et financières allouées au projet ont contribué de manière optimale à l'atteinte des résultats prévus ?

Les activités prévues sont-elles exécutées dans les délais prévus ? Oui /__/ Non /__/

Si non quelles sont les activités réalisées hors délais ?

IV. Impact

- Quelles sont vos appréciations globales de l'impact des résultats obtenus sur la vie des populations et leur environnement ?
- Quels sont les impacts que vous pouvez citer ?
- Le programme a-t-il collaboré avec tous les acteurs sur le terrain ?
- Pour quelles activités la population n'a-t-elle pas été impliquée ?
- Expliquez concrètement ce que le programme a changé dans votre quotidien
- Quelle est votre appréciation globale du programme ?

V. Les leçons à tirer

- Quels sont selon vous les points forts du programme ?
- Quels sont les points faibles du programme ?
- Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?
- Quelles leçons tirez-vous de la mise en œuvre du programme ?

VI. Durabilité des résultats du programme

Les résultats obtenus le seront-ils sur le long terme ? Oui /__/ Non /__/

Si oui quelles les actions que vous avez entreprises pour pérenniser ces résultats ?

Le programme peut-il servir de référence pour des actions similaires dans d'autres zones géographiques ?

Les capitalisations réalisées dans le cadre du programme sont-elles exploitables pour d'autres acteurs ?

Est-ce que les facteurs de risque (notamment en termes de viabilité et/ou durabilité) qui pourraient mettre en difficulté, les résultats obtenus par le programme et sa pérennité sur le long terme ont-ils été identifiés ?

Pouvez-vous énumérer ces différents risques ?

Les mesures de mitigations des risques identifiés ont-elles été prises ? lesquelles ?

Est-ce que des solutions de contournement ou de substitution ont été envisagées ?

Quelles leçons peut-on tirer pour prolonger l'action tant en termes de dispositifs ou de stratégie à mettre en œuvre ?

Y aurait-il des actions qui seraient alors considérées comme prioritaires ?

VII. Recommandations

A l'endroit des bénéficiaires que vous êtes

A l'endroit du partenaire de mise en œuvre

A l'endroit de SOLIDAGRO

A l'endroit des autorités communales

A l'endroit de l'état burkinabè

Questionnaire adressé aux services techniques de l'état

- Connaissez- vous le programme « Luttons ensemble pour les droits de tous » (2017-2021) au Burkina Faso, au Mali de l'ONG Solidago ?
- Le programme est- il en conformité avec les politiques nationales en matière d'agriculture, d'eau, d'hygiène et assainissement ?

Avez-vous eu à collaborer avec le programme ?

- Depuis quand collaborez- vous avec le programme et en quoi consiste cette collaboration ?
- Quelles sont les activités auxquelles vous avez été associés dans le cadre du programme ?
- Les actions et activités prévues et réalisées répondent- elles aux besoins de votre structure et des populations ?

- Le programme tient- il compte de l'aspect genre ?
- Quelles sont les difficultés auxquelles vous avez été confrontées ?
- Les populations gèrent- elles bien les infrastructures d'eau, hygiène et assainissement ?
- Quels sont les points forts du programme ?
- Quels sont les points faibles du programme ?
- Contribue-t-il à la sécurité alimentaire des populations ? Comment ?
- Pensez- vous qu'il a contribué à l'amélioration de l'accès à l'eau, hygiène, assainissement ?
- Pensez-vous que les résultats issus de la mise en œuvre de ce programme peuvent-ils être durables ?
- Si non quels sont des facteurs de risque ?
- Que faut-il entreprendre pour pérenniser les effets du programme sur les populations
- Quelles appréciations faites-vous des relations de partenariat entre le programme et les
- Quelles sont les recommandations que vous avez à l'endroit du programme ?

Questionnaires adressés aux partenaires de mise en œuvre

Région :

Province :

Commune :

Localité :

Nombre d'OCB :

Secteur d'activité

I. Gouvernance

- Depuis quand collaborez- vous ensemble ? en quoi consiste cette collaboration ?
- Quelles applications faites-vous des formations et sensibilisations reçues ?
- Quelles appréciations faites-vous des outils techniques et méthodologiques mis en œuvre dans le cadre du programme ?

II. Pertinence

- Les actions et activités prévus et réalisés répondent-elles aux besoins agricoles, en eau, hygiène et assainissement des populations ?
- Pensez- vous que les actions concrètes posées permettent de résoudre les problèmes rencontrés dans les villages ? Oui /___/ Non /___/
- La mise en œuvre des activités prévues a-t-elle fait preuve d'adaptabilité pour répondre au changement de contexte ?
- Les actions menées sont-elles en adéquation avec les missions et les capacités des bénéficiaires directs ?
- Qu'est- ce qu'on peut faire d'autre ?
- Vos formations ont - elles porté sur le genre ?
- Le programme a- t- il contribué de façon spécifique à l'amélioration des conditions de vie des femmes ?

III. Efficacité

- Les activités prévues dans le cadre du programme sont-elles toutes réalisées ? Oui /___/ Non /___/
- Si non, quelles sont activités non réalisées ? pourquoi ?
- Le projet a- t- il collaboré avec tous les acteurs sur le terrain ? Oui /___/ Non /___/
- Pour quelles activités les bénéficiaires n'ont t- ils pas été impliqués ?
- Pensez-vous que les objectifs prévus ont été atteints ?
- Commenter

IV. Efficience

- Les activités prévues sont-elles exécutées dans les délais prévus ? Oui /___/ Non /___/
- Si non quelles explications pouvez-vous donner ?
- Les ressources humaines à votre disposition ont-elles été suffisantes ? Oui /___/ Non /___/
- Commenter
- Pensez- vous que les ressources financières allouées au programme ont- contribués de manière optimale à l'atteinte des résultats prévus ? Oui /___/ Non /___/
- Si non quelles ont été les entraves à l'allocation des ressources financières et à leur utilisation ?

V. Impact

- L'état de sécurité alimentaire de la population a- t- il changé ?
- Les femmes disposent elles de plus de temps pour leurs activités ?

- Quels impacts les activités du programme ont- ils eu sur l'environnement et la communauté (différents bénéficiaires) ?
- Sur le plan alimentaire les mets consommés par la population sont-ils diversifiés et équilibrés ?
- Quelles appréciations globales faites- vous du programme ?
- Quelles sont les différentes difficultés auxquelles vous avez- été confrontés ?
- Quels sont les points forts du programme ?
- Quels sont les points faibles du programme ?
- Quels sont les principaux enseignements que vous tirez de la mise en œuvre de ce programme ?
- Quelles sont les recommandations que vous avez à l'endroit du programme ?